

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Joël PEYRE
M. Fabrice TOCABENS par M. David FOURNIER
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Christine LAGRANGE par Mme Anne GAGNIARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

27

AGRICULTURE : Soutien à la Chambre d'Agriculture pour le salon Med'Agri – Edition 2026

M. ROCCI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

L'agriculture constitue une composante majeure de l'activité économique de notre territoire. La ville d'Avignon mène de nombreuses actions en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables, que ce soit en matière de préservation et de valorisation du foncier agricole, ou encore de soutien à l'approvisionnement en circuits courts et bio.

La volonté de préserver les espaces agricoles avignonnais a été fermement réaffirmée dans le nouveau PLU, mais aussi dans la décision de créer une Zone Agricole Protégée sur le secteur des Coteaux d'Avignon.

La Ville s'est par ailleurs engagée aux côtés du Grand Avignon dans le Programme Alimentaire Territorial (PAT) qui comporte notamment un volet d'actions renforcées pour la redynamisation des secteurs agricoles prioritaires.

Lancé en 2019 et doté en mars 2022 d'un plan d'actions qui marque le point de départ de sa mise en œuvre, le PAT vise à maintenir une agriculture forte et durable et à garantir une alimentation saine, équitable et locale à tous les habitants en conciliant une triple dimension économique, environnementale et sociale.

À son échelle, la Ville a décidé de porter une attention toute particulière à l'alimentation, notamment au travers de la restauration municipale : plusieurs actions durables et ambitieuses concernant notamment l'approvisionnement local ou la réduction des déchets alimentaires sont portées par la cuisine centrale.

Conformément aux orientations du Plan Local pour le Climat voté en 2021, la Ville a souhaité se doter d'un Plan Alimentation Locale touchant toutes les dimensions de l'alimentation (qu'il s'agisse de la santé, de la nutrition, de l'aide alimentaire, de l'éducation, du gaspillage, de l'ancrage territorial, de l'économie circulaire, de la protection de l'environnement et de la biodiversité).

Enfin, la Ville souhaite accentuer l'accompagnement qu'elle propose déjà aux acteurs de l'agriculture locale.

En plus d'initiatives déjà prises : organisation de deux marchés de producteurs, déploiement de sites de casiers de vente directe, accompagnement des collectifs d'agriculteurs soucieux de développer des points de vente directs (exemple : Mas Saint-Joseph), la ville d'Avignon souhaite apporter son soutien à la Chambre d'Agriculture, notamment pour l'organisation du salon professionnel dédié à l'agriculture méditerranéenne Med'Agri.

C'est donc à ce titre que la ville d'Avignon accueillera au Parc des Expositions, du 13 au 15 octobre 2026, la cinquième édition de ce salon biennal.

Med'Agri est le salon professionnel agricole le plus important du Sud de la France, rayonnant sur l'ensemble de l'arc méditerranéen tant pour le public que pour les exposants. Il est couplé aux « Rendez-vous Tech&Bio » dédiés aux nouveautés en matière de techniques et pratiques biologiques. En 2024, le salon et le « Rendez-vous Tech&Bio » avaient mobilisé 12 500 visiteurs professionnels, 380 sociétés exposantes et organisé 55 conférences, soit un visitorat en progression de 30% par rapport à la précédente édition.

Il s'agit d'un salon axé sur l'innovation, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la ressource en eau, les énergies renouvelables.

Les thèmes à l'honneur pour 2026 seront :

- Les enjeux de la suppression des produits phytosanitaires,
- La diversification après arrachage,
- La digitalisation et les bio-solutions,
- Les rendez-vous BtoB de la viticulture,
- Accompagner et pérenniser : « le salon des solutions ».

Compte tenu de la place de l'agriculture dans notre Ville, de notre volonté de la soutenir et des enjeux partagés (au premier titre desquels le changement climatique), il est donc demandé d'approuver le soutien de la ville d'Avignon à cette cinquième édition du Salon Med'Agri.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville attractive et dynamique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

- **DECIDE** de soutenir l'organisation du salon Med'Agri 2026 par le versement d'une subvention de 10 000 € ;
- **IMPUTÉ** cette subvention sur le chapitre 65, compte 657382 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025

ACTE PUBLIE LE 08/01/2026

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :